52me Année — Nouvelle série — No 32 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 24 AOUT 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Une Industrie Départementale

Il existe dans notre département une importante industrie un peu méconnue, peut-être parce qu'elle travaille sans bruit et sans propagande, aussi parce qu'en raison de son outillage elle n'occupe qu'un nombre d'ouvriers restreint pour une production importante : c'est l'industrie de la Meunerie.

Pour ces raisons même, elle fut négligée ces dernières années par les Pouvoirs Publics. Ses représentants ne trouvaient plus auprès de ces derniers l'appui suffisant et, impuissants de ce fait, pour faire valoir les droits de leur corporation en haut lieu, voyaient la Meunerie Bas-Alpine s'enfoncer de plus en plus dans un marasme où elle végétait.

Cette situation vient enfin brusquement de changer : 25 Minoteries en sommeil viennent d'être réveillées quadruplant du jour au lendemain leur production. Le mérite de ce réveil — de cette résurrection, pourrait-on dire — en revient à deux hommes, les deux dirigeants de notre département : M. le Préfet et M. le Directeur Départemental du Ravitaillement Général.

Tous deux ont compris quel appoint important au point de vue économie Nationale, pouvait représenter 25 usines toutes mues hydrauliquement, dans une région où la production de blé, en temps normal, dépasse de beaucoup les besoins de la population Bas-Alpine. Ils se sont penchés sur cette situation, ont approfondi les éclaircissements que leur fournissait la corporation même des Minotiers, devant une situation géographique où les Basses-Alpes, avec leurs 25 moulins, se trouvent limitrophes de départements qui en sont dépourvus et dépourvus de blé tels que le Var, les Alpes-Maritimes, ces dirigeants ont enfin réalisé que les moulins Bas-Alpins avaient mieux à faire que de dormir.

Avec la largeur de vue et la ténacité qu'il montre pour tous les problèmes départementaux d'où peut sortir un surcroît d'activité quelconque, M. le Préfet a pris en mains cette question délaissée de l'Industrie Bas-Alpine de la Meunerie et, en quelques semaines, a pu lui faire retrouver son activité d'avant-guerre et sa place de premier rang dans l'industrie régionale.

Les moulins bas-alpins écrasent actuellement 22.000 quintaux de blé mensuellement. Les 20.000 quintaux de farine qu'ils produisent sont réalisés dans les conditions optima d'économie : économie de force motrice puisque tous sont mus hydrauliquement, économie de transport puisqu'ils ont la matière première sur place.

La consommation mensuelle de farine du département étant de 8.000 quintaux seulement, 12.000 quintaux peuvent être mensuellement exportés dans les Alpes-Maritimes et le Var où, grâce à cette remise en activité et à l'effort de la Meunerie Bas-Alpine, la soudure a, cette année, été assurée sans le moindre à-coup.

Nous sommes persuadés que beaucoup de Bas-Alpins ignoraient en partie les possibilités de la Meunerie de leur département, c'est la raison pour laquelle, sur la demande qui nous a été faite, nous avons cru utile de résumer ici quelques indications, en même temps que nous nous avons tenu à remercier M. le Préfet dont l'action tend peu à peu à transfigurer notre département.

L. G.

Nos Routes

A la suite d'une démarche de notre Conseiller Général, M. Emile Paret, au sujet de l'état actuel de la route de Sisteron à Valernes, M. Liotard, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées des Basses-Alpes, vient de lui adresser la lettre suivante :

L'Ingénieur en Chef
des Ponts et Chaussées
à Monsieur Paret
Conseiller Général à Sisteron

Monsieur le Conseiller Général,

En réponse à votre lettre du 12 Août dans laquelle vous me signalez le mauvais état de la route de Sisteron à La Motte-du-Caire, depuis le Pont de la Beaume jusqu'au Plan de Valernes, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la réfection de cette section de route est prévue dans le programme de travaux de cette année.

Ce travail n'a pu être fait plus tôt car, en raison de l'état particulièrement mauvais de la route, de simples réparations locales auraient été sans effet, et il est indispensable de faire un travail de « reprofilage » de la chaussée.

Veuillez agréer, M. le Conseiller Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

J. LIOTARD.

CE QU'IL FAUT DIRE !

Le peuple Suédois s'est toujours montré un grand ami de la France. Son Secours National, dont l'insigne est une Croix de Lorraine dans un cœur, s'est penché généreusement sur la misère de nos populations. Sa Croix-Rouge aussi. Des familles Suédoises, depuis la libération, adressent elles-même des colis personnels à des Français nécessiteux. De tels gestes devraient être encouragés, le secours direct est le meilleur. On sait à qui l'on donne.

Mais voilà, l'Administration Française veille ! La douane frappe de modestes colis d'une taxe de 500 à 700 francs ! A tel point que certains destinataires ont dû prévenir leurs correspondants de ne plus rien envoyer : « Nous ne pouvons payer les droits de douane ».

Pourquoi n'exonèrerait-on pas des droits ces colis qui ont un caractère évident de secours et apportent un appoint appréciable dans de modestes foyers durement touchés par la guerre. Au point où nous en sommes le Trésor n'en souffrirait pas et le prestige de la France à l'étranger y gagnerait.

PAUL DANIEL.

TRIBUNE LIBRE

Nous déclarons que les articles publiés ci-dessous et reproduits par voix d'affiches n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et que, par la présente déclaration, nous dégageons la nôtre.

N. D. L. R.

Un vilain Geste

Par une longue affiche, Monsieur l'Adjoint a répondu à la protestation des Sinistrés.

MAIS LES FAITS DEMEURENT:

Je maintiens que, sinistré parce que ma maison a été détruite et mon mobilier écrasé, JE SUIS UNE VICTIME DE LA GUERRE.

Contrairement aux assertions de Monsieur l'Adjoint, prétendant que j'occupe la plus belle maison de la ville, je précise que ma famille et celle de ma mère, composées de six personnes, S'ENTASSENT actuellement dans quatre petites pièces meublées SOUS LES COMBLES de l'immeuble de « La Marseillaise ».

A ce titre, le geste de Monsieur l'Adjoint à mon encontre N'EST PAS BEAU.

Il a fait jeter dehors les débris de mon mobilier, que j'avais cependant resserré dans une seule pièce de la campagne, et ceci conformément aux instructions de Monsieur le Préfet par lettre en date du 16 Juillet.

Il est vrai que MONSIEUR L'ADJOINT EST COUTUMIER DU FAIT, déjà, il y a quelques temps, il fit appel à l'huissier et à la force armée pour expulser son fermier PERE DE SIX ENFANTS.

L'opinion publique a jugé.

Monsieur l'Adjoint, vous avez de VILAINS GESTES.

P. MICHEL.

ASSOCIATION DES SINISTRES DE SISTERON

Mise au Point

Monsieur l'ADJOINT, dans un appel à la population, essaie d'éluder la RESPONSABILITE DE SON ACTE REGRETTABLE par des allégations aussi PERFIDES qu'INEXACTES à l'encontre des DIRIGEANTS de notre Association.

Nous répondrons simplement ceci :

Nous n'avons ni bafoué la Justice du Tribunal de Digne, ni contesté la légalité du jugement qu'il a rendu, encore que nous déplorions qu'un arrêt de Justice puisse à l'HEURE ACTUELLE prononcer l'EXPULSION D'UNE VICTIME DE LA GUERRE au PROFIT D'UN NON SINISTRE.

L'acte de Monsieur l'ADJOINT, pour être LEGAL, n'en reste pas moins ODIEUX. « SUMMUN JUS, SUMMA INJURIA » dit un célèbre adage de droit, c'est-à-dire « L'EXTREME EXERCICE DU DROIT CONSTITUE UNE EXTREME INJUSTICE ». EXCES DE JUSTICE, EXCES D'INJUSTICE.

Par ailleurs, nous rappelons à M. l'ADJOINT qu'en matière de DEVOUEMENT DESINTERESSE et de SOLIDARITE, les DIRIGEANTS de notre Association N'ONT DE LEÇON à RECEVOIR de PERSONNE.

ILS ONT FAIT LEUR DEVOIR AVANT, PENDANT ET APRES LE BOMBARDEMENT.

Les sinistrés sont bien fixés là-dessus et il est inutile de s'y étendre davantage,

Nous lui rappelons aussi qu'IL SIED MAL à un POLITICIEN NANTI DE GRASSES SINECURES d'accuser autrui d'agir « hypocritement pour des fins strictement personnelles ».

IL NE FAUT PAS MESURER TOUT LE MONDE A SON AUNE.

Méprisant de telles insinuations nous déclarons une fois de plus que « NOTRE BUT PRINCIPAL » — nous ajouterons NOTRE SEUL BUT — est, et restera la DEFENSE ENVERS ET CONTRE TOUS DES INTERETS DES SINISTRES QUELS QU'ILS SOIENT.

La Présidente :
Mme H. MASSOT-DEVEZE.

Epitre au Phocéen Basili Panisson

Sisteron, le 19 Août 1946.

Cher Filleul,

Une semaine de plus vient de choir dans le tonneau sans fond de l'éternité, elle a été une semaine de commémorations. Dans toute la France des cérémonies, des discours.

Ici, le 15 Août, par les places et par les rues aux plaies béantes s'est déroulé un cortège, très grand par son silence et sa simplicité. Du monde, beaucoup, mais pas assez encore. Lassitude ? Oubli ? Non, il y a des choses que personne ne peut oublier. Accoutumance, peut-être atténuation de la peine, la vie qui vous prend et vous emporte vers d'autres soucis. Le cortège derrière ses drapeaux serpente à travers la Cité, toutes portes closes, jusqu'au Monument aux Morts, puis jusqu'au cimetière où il encadre le carré des martyrisés de la guerre. Allocution de M. le Maire, minute de silence, les cœurs sont serrés, des larmes coulent, tous se souviennent, revoient les disparus entendent leur voix, évoquent leur sourire.

Cérémonie simple et poignante !

Hier Dimanche, une assistance très nombreuse est venue prier, pendant la grand'messe, pour l'âme de ceux qui sont partis, fauchés en pleine vie par la cruauté inhumaine.

Et la vie continue dans l'incertitude des lendemains.

La Paix est longue à revenir, ceux qui sont chargés de l'établir palabrent à perte de souffle, cherchant des poils sur les œufs, voulant, dans le sens de l'épaisseur, couper ces poils eux-mêmes en seize. Ils sont 21 qui font du bruit comme 210, chacun des grands veut devenir pivot du monde et tirer à soi toute la banne (couverture) quant aux autres, même ceux qui ont été les plus chauds serviteurs de l'Allemagne, ils cherchent à faire croire qu'ils en ont été les victimes et qu'ils ont finalement grandement aidé à la victoire. Tout çà se dit dans toutes les langues et nous donne une idée exacte de ce que fut la Tour de Babel. Pendant ce temps on entend au loin des bruits sourds de bombe atomique.

O ! Paix, douce colombe au rameau d'olivier, où donc es-tu ? Tu ne nous parait plus — pour l'instant que sous l'aspect d'un affreux coucou dont on a barbouillé les ailes de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel idéologique.

Seigneurs Trois Grands ! redevenez petits mais donnez-nous la Paix ! La Paix blanche et sereine.

Pendant que je t'écris, mon Cher Filleul, il est midi, la sirène, sur la Citadelle, fait entendre son appel lugubre, dans le ciel des éclairs fulgurent déchaînant des roulements de tonnerre ; dans la rue trois gros cabots se livrent, pour un os, une bataille en règle pendant qu'un tout petit les regarde de loin apeuré.

La sirène qui hurlait autrefois à la mort appelle maintenant les humains à la soupe ; le tonnerre s'apaise après avoir répandu sur la terre une pluie bienfaisante. Les chiens, eux-même se calment, le plus grand, sans doute, a emporté son os.

Tout est rentré dans l'ordre. Puissent les hommes faire de même, serait-ce au prix d'un os !

C'est la grâce que je nous souhaite et je termine, Cher Basili, en t'embrassant bien tendrement.

Louis SIGNORET.

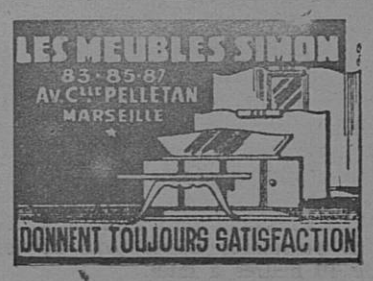

SPORTS

SISTERON-VELO

Lundi dernier, M. Gordeau, le nouveau directeur départemental des Sports des Basses-Alpes est venu à Sisteron prendre contact avec le Comité Directeur du Sisteron-Vélo ainsi qu'avec la Municipalité au sujet de la clôture du Stade.

Après un entretien qui a duré deux heures, M. Gordeau a assuré le bureau du Sisteron-Vélo qu'il mettait toutes ses connaissances sportives à la disposition de la jeunesse et qu'il allait s'employer de toute son énergie à la réalisation d'un Stade à Sisteron.

***

M. Gordeau, Directeur des Sports dans les Basses-Alpes, n'est pas un inconnu pour les sportifs bas-alpins.

En effet, M. Gordeau était, sous l'occupation allemande, déjà dans notre département à la même place. A la libération, il fut envoyé dans les Alpes-Maritimes comme Directeur départemental.

Aujourd'hui il est revenu, sur sa demande, parmi nous et nous sommes heureux de lui présenter toute notre sympathie.

***

Le Comité Directeur du Sisteron-Vélo informe tous les sportifs de Sisteron qu'une Grande Réunion Générale aura lieu à la Mairie, salle des réunions, le Mercredi 28 Août à 21 heures 30.

La présence de tous est indispensable.

TENNIS-CLUB SISTERONNAIS

Le Tennis-Club Sisteronnais, nouvellement reconstitué, vient de faire sa deuxième sortie à Sainte-Tulle, pour rencontrer la Société de Tennis de cette localité.

Notre Société a du s'incliner par 3 victoires à 2.

Nous ne pouvons qu'encourager les joueurs Sisteronnais à persévérer dans ce genre de sport et avec encore de l'entrainement, nos jeunes Tennismens sauront se mesurer aux meilleurs clubs de la région.

PEDALE SISTERONNAISE

La Pédale Sisteronnaise à Oraison

Lors de l'épreuve du « Souvenir Emile MASSOT » notre Président M. Michel Paul a trouvé une veste contenant un portefeuille avec argent et papiers appartenant à M. Auric, d'Oraison. Le tout a été remis à son propriétaire qui a versé à la caisse de notre Société la somme de 500 francs.

La Pédale Sisteronnaise adresse ses remerciements à M. Auric.

***

Le Challenge LEONE
renvoyé au 22 Septembre

La Pédale Sisteronnaise avise les coureurs et le public que le Challenge Léone, qui devait se courir le 25 Août est renvoyé au 22 Septembre par la Fédération Française du Cyclisme, pour la cause suivante :

Le 25 Août se court à Marseille le « Souvenir Gustave Ganay » de façon à commémorer la mort de nôtre grand champion, tombé au champ d'honneur de la lutte sportive, le 23 Août 1926 à l'âge de 29 ans, peu de jours après avoir conquis le titre de Champion de France de demi-fond.

Le Comité de Provence a supprimé toute épreuve autre que celle consacrée au « Gustave Ganay » pour que celui-ci ait tout l'éclat qu'il mérite, en quantité et qualité de coureurs.

© VILLE DE SISTERON

La Rêveuse Eperdue

Brune comme une nuit d'orage après l'éclair,
Pour elle, aux yeux remplis d'une lumière immense,
La vie est un roman, qui toujours recommence,
Où l'âme des héros récuserait la chair.

Dans ce bleu paradis harmonieux et clair,
L'épouse veut un grand amour sans véhémence,
L'angélique maman sème de la clémence,
Et le moment qui passe est toujours le plus cher.

La parole devient un céleste murmure ;
Des pas muets sous une indolente ramure,
Rôdent comme des phalènes quand vient le soir.

Et des cœurs accouplés, qui n'ont rien de physique,
Se fondent, sous le vent d'un indicible espoir,
En un seul cœur au son d'une douce musique.

Georges GEMINARD.

Chronique Locale et Régionale

Association des Sinistrés. — Distribution des étoffes offertes par la Chambre de Commerce de Mexico. — Une première distribution de ces étoffes a eu lieu Vendredi 16 Août aux sinistrés les plus éprouvés dont la liste a été affichée dans le hall de la Mairie. Une distribution générale à tous les sinistrés suivra prochainement et sera annoncée comme la précédente par voie de publication.

Afin que tout se passe avec ordre, la distribution se fera par lettre alphabétique. Les paquets de chacun ont été préparés, compte tenu des renseignements fournis par le questionnaire envoyé à chaque sinistré, ce paquet comprend un lot très intéressant d'étoffes et de bonneterie.

Nos compatriotes du Mexique ont été fort généreux et il y a lieu de leur en être reconnaissant. L'Association prie tous les sinistrés qui recevront une attribution d'étoffe de tracer sur une carte postale de Sisteron quelques mots de remerciements à l'adresse des donateurs du Mexique. Ces cartes seront envoyées par les soins du bureau à la Chambre de Commerce de Mexico qui recevra ainsi un témoignage bien mérité de leur gratitude personnelle.

Ces cartes devront être apportées à la permanence du Jeudi à la Mairie de 14 à 17 heures.

⁂

La répartition des étoffes ayant été calculée d'après le nombre des sinistrés inscrits à l'association avant le 1er Août 1946, la Commission a le regret d'informer les sinistrés qui se sont fait inscrire après cette date qu'ils ne pourront bénéficier de la répartition de ces étoffes.

⁂

L'Association informe une dernière fois les bénéficiaires des chèques dont les noms suivent que, faute par eux de les avoir retirés ou fait retirer avant le 31 courant, le montant des chèques qui leur sont attribués sera définitivement acquis à l'Association qui a cru devoir, dans l'intérêt des retardataires, prolonger d'un mois le délai qui avait été d'abord fixé au 31 Juillet.

Les retardataires dont les noms figurent ci-dessous devront s'adresser pour retirer ces chèques, à la permanence du Jeudi à la Mairie, de 14 à 17 heures.

Amielh ; Arnaud Aline ; Arrib Mahomet ; Allibert Yvonne ; Ancieux Claire ; Boys Adrien ; Bonnefoy Marchal ; Chabaud Marius ; Chardon Louis ; Chaiblane Angeline ; Charlot Besandieu ; Daumas Louis ; Eymond ; Esclangon Pierre ; Féraud V. ; Francou Henri ; Heyriès Paul ; Guislain Marcel ; Imbert Henri ; Imbert Louis ; Imbert Albert ; Lagarde ; Michel Octave ; Masse Pascal ; Oreille ; Presty Marius ; Richaud Gustave ; Raynaud ; Scrivani Roger ; Vve Signoret ; Vve Truchet ; Tolisano ; Vague.

QUADRILLE SISTERONNAIS. — Nous sommes heureux d'apprendre la reconstitution du Quadrille Sisteronnais sous l'habile direction de Mme Massot-Devèze et de M. Izard, chef de musique.

Ce quadrille qui a déjà participé à de très nombreuses fêtes avant la guerre, va reparaître à nouveau. Il ira — comme nos sociétés sportives — porter les couleurs et la bonne humeur Sisteronnaise dans les différentes villes qui feront appel à son concours.

Pour sa première sortie, c'est la Ville de Briançon qui en aura la primeur.

LOTERIE DES A. C. — Les souscripteurs à la Loterie émise par l'Union Fédérale des Anciens Combattants dont le tirage devait avoir lieu le 18 Août à Manosque, sont informés que le tirage est reporté au 11 Septembre prochain.

Association des Prisonniers de Guerre. — *Section de Sisteron.* — Les adhérents de l'Association sont informés que l'Office des Biens et Intérêts privés est chargé de centraliser les reçus délivrés par les centres de rapatriement contre dépôt des devises allemandes détenues par les rapatriés. Les intéressés peuvent dès aujourd'hui se procurer les imprimés nécessaires chez Marcel Lieutier, libraire, rue Droite.

Il est rappelé d'autre part que les réclamations ayant trait aux questions suivantes peuvent être adressées à l'Office des Biens et Intérêts privés.

1) Spoliation d'argent, bijoux, objets divers déposés dans les camps en Allemagne.

2) Récupération des salaires non réglés aux prisonniers transformés.

FOIRE. — Lundi 26 Août 1946 se tiendra à Sisteron la plus grande foire de l'année, dite Foire de la Saint-Barthélémy.

ENTR'AIDE FRANÇAISE

Aujourd'hui, Samedi 24 Août 1946, au local de la rue du Jalet, de 15 à 18 heures, Distribution de Biscuits secs aux J1, J2, J3, V, femmes enceintes et malades. Apportez vos emballages s. v. p.

COLIS du MEXIQUE. — C'est un véritable cadeau que la Chambre de Commerce de Mexico et tous les Bas-Alpins du Mexique viennent de faire aux sinistrés de notre ville.

Par l'entremise du bureau de l'association des Sinistrés, chaque famille, membre de cette Société, reçoit un paquet suivant l'importance du sinistre.

Nous ne pouvons qu'adresser à nos compatriotes du Mexique et à la Chambre de Commerce de Mexico tous nos sincères remerciements, sans oublier également les membres bénévoles du bureau des Sinistrés qui ont distribué les paquets.

TOUTE LA MECANIQUE
par la Technique Moderne

Atelier Marcel CONIS

Mécanicien - Constructeur
Cours Melchior-Donnet, SISTERON

VARIETES-DANCING. — Lundi, jour de foire à Sisteron, la direction des Variétés donnera en matinée, un Grand Bal, avec le concours du réputé orchestre « Mélodia-Jazz ».

Avis aux Contribuables. — Les contribuables sont prévenus que l'Inspecteur des Contributions Directes recevra Lundi 26 Août de 10 h. à midi à la Mairie de Sisteron où il se tiendra à leur disposition pour recevoir leurs déclarations et réclamations et leur fournir tous renseignements concernant les Contributions Directes.

C. G. A. — Toutes les personnes qui ont fait une demande pour l'achat de pommes de terre de semence peuvent dès à présent retirer leur bon au bureau du ravitaillement à la Mairie.

Le Président sera à la disposition des personnes Lundi jour de foire de 10 heures à midi.

A VENDRE

Salle à manger noyer, Buffet, Desserte, Table, Grande Glace encadrement noyer, 6 chaises, Garniture cheminée, Pendule, Meubles et objets divers, Poëles.

S'adresser SERRET, les Capucins, SISTERON (Basses-Alpes).

SIRENE. — Nous rappelons à la population de Sisteron que la sirène — servant pendant l'occupation à la défense passive — est aujourd'hui à la disposition de la subdivision des Sapeurs-Pompiers pour l'appel des hommes en cas d'incendie. Toutefois tous les jours à midi, la sirène est actionnée pour s'assurer de son bon fonctionnement.

C'est ainsi que pour :

Les feux de cheminée ou commencement d'incendie ne demandant que le service réduit, c'est-à-dire manches de branchement sur réseau d'eau : 1 coup.

Les sinistres menaçant de s'aggraver, demandant une équipe renforcée avec moto-pompe et accessoires : 2 coups.

Les grands incendies demandant la présence de toute la subdivision des Sapeurs-Pompiers : 3 coups.

Les alertes pour départ à l'extérieur, avec car, moto-pompe et accessoires : 3 coups.

⁂

A la suite de l'incendie du bois de la campagne Bertin, M. Aubert, propriétaire, vient de verser à la caisse de secours des Sapeurs-Pompiers de notre Ville la somme de 500 francs en remerciement de l'aide qui lui a été apportée.

La subdivision des Sapeurs-Pompiers remercie M. Aubert de son geste généreux.

Allo ! Allo ! ici 178

AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction
et de transformation
Allez chez...

ROME

Rue Saunerie — SISTERON

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Tron, rue Saunerie.

POUDRE D. D. T.
DROGUERIE BERNARD

AVIS TRES IMPORTANT concernant les Fruits et Légumes. — La Préfecture communique :

Certains commerçants en fruits et légumes s'imaginent que la suppression des taxes leur permet de faire leur prix à leur guise.

Il est rappelé :

1° — que l'arrêté ministériel du 1er Juin 1946 les oblige à afficher, à côté des prix de détail, les prix de gros pratiqués la veille.

2° — qu'en vertu de l'article 97 de la loi du 5 Avril 1884, toujours en vigueur, un pouvoir de taxation sur les denrées dont les prix sont estimés trop élevés appartient au Maire dans sa commune et à son défaut, au Préfet par voie de substitution.

D'une façon générale, des Procès-Verbaux peuvent être dressés pour hausse injustifiée, sans préjudice d'éventuels contrôles par les agents du fisc.

A VENDRE

Deux Commodes en noyer, une horloge caisse noyer, un grand fauteuil renaissance.

S'adresser IMBERT Léon, mutilé, Rue de la Pousterle, SISTERON.

AVIS. — Le Directeur des Services Agricoles des Basses-Alpes nous communique que Monsieur le Préfet vient d'adresser à Messieurs les Maires du département une circulaire les invitant à rechercher, pendant la période des récoltes, la main-d'œuvre d'appoint que représentent les jeunes gens et jeunes filles venus se revivifier à l'air pur des campagnes, des fatigues de l'école ou de l'atelier d'apprentissage.

Nous sommes convaincus que cet appel sera entendu et que nombreux seront les jeunes qui voudront spontanément contribuer à la rentrée des récoltes qu'il faut plus que jamais mettre rapidement à l'abri.

TUE-PUNAISES
DROGUERIE BERNARD

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA. — Samedi en soirée et Dimanche en matinée et soirée : Actualités, Documentaire et un grand film :
— Danielle Darieux, dans
CLUB DE FEMMES

CASINO-CINEMA. — Actualités — Documentaire. — un grand film
MERLE BLANC

A VENDRE

MOTO, 350 culbutée, pneus état neuf
S'adresser au Bureau du Journal.

ETAT-CIVIL

du 16 au 23 Août

NAISSANCES

José Manuel Bernard Cabanes, rue de la Coste. — Jean-Pierre Louis Auguste Villard, avenue de la gare. — Anne Maria Paule Jeanne Castellan, Avenue de la gare.

A VENDRE

POULETTES pour ponte d'hiver et CANNETTONS.
S'adresser : Domaine de Tirasse, MISON.

Ford

Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

LES BONS DE LA LIBÉRATION
A INTÉRÊT PROGRESSIF
SONT REMBOURSABLES A VUE
SANS AUCUNE FORMALITÉ
AU BOUT DE SIX MOIS
2

« Les Limites Naturelles de la Provence » ;
« Les Rochers de Dromon » ;
« La Grotte du Trou-d'Argent » ;
« De Digne au Grand-Rubren » ;
« Le Vieux Fort de Bruoux » ;
« Sisteron avant et après le bombardement ».

Ces petites brochures sont en vente à la Librairie-Imprimerie LIEUTIER 25, Rue Droite à SISTERON.

Avis de Gérance

La Compagnie ALAIS, FROGES et CAMARGUE, propriétaire du Café-Restaurant du JAS, situé à SAINT-AUBAN, a confié, depuis le premier Juillet mil neuf cent quarante six, à Madame Jean SANDRI, la gérance de cet établissement.

Cette dernière l'exploite à son compte personnel et sous sa seule responsabilité.

Porcs Tous poids. Toutes races. Prix avantag. Ass. Mortalité. Tarif gratuit.
TEXIER Louis gare MAGNAC-VICQ (Haute-Vienne).

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

—:—

Constitution de Société

—:—

Suivant acte reçu par Me BUES, Notaire à SISTERON, le dix Août mil neuf cent quarante six, enregistré, Monsieur Jean Auguste CLARIOND, négociant, demeurant à CAVAILLON (Vaucluse) 6, Avenue Berthelot et Monsieur Augustin Louis AUBERT, négociant, demeurant à VAUMEILH (Basses-Alpes) ont formé entre eux, une Société à responsabilité limitée dénommée « ALPES ET PROVENCE » au Capital de QUATRE CENTS MILLE FRANCS, divisé en quatre cents parts de Mille francs chacune.

Ladite société, constituée pour une durée de TRENTE ANNEES, à compter du jour de la passation de l'acte constitutif, a son siège social à VAUMEILH, quartier du « PLAN » et une succursale à CAVAILLON, 6, Avenue Berthelot.

Elle a pour objet : l'élevage, l'achat, la vente des bovins, porcins et ovins de race Française ou étrangère y compris toutes les opérations annexes, le commerce des pailles, fourrages, engrais, grains et issues, pommes de terre de semence et de consommation, ainsi que l'expédition des fruits, légumes et primeurs, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou pouvant contribuer à son développement.

Monsieur CLARIOND a fait apport à la Société :

1° De la somme de Cent vingt cinq mille francs en numéraire.

2° D'un fonds de commerce d'expédition en fruits, légumes et primeurs, sis et exploité à CAVAILLON, 6, Avenue Berthelot, réduit à ses éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage) évalué à la somme de Soixante quinze mille francs.

De son côté M. AUBERT a fait apport à la Société :

1° De la somme de Cent vingt cinq mille francs en numéraire.

2° D'un fonds de commerce de marchand de bovins, porcins et ovins, pailles, fourrages, engrais, grains et issues, pommes de terre de semence et de consommation sis et exploité à VAUMEILH, quartier du PLAN, évalué à la somme de Soixante quinze mille francs.

Lesdits apports déclarés nets de toutes charges.

La Société est gérée et administrée par les deux associés.

Deux expéditions de l'acte constitutif de la Société « ALPES ET PROVENCE » ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE, le vingt trois août mil neuf cent quarante six, où les tiers pourront en prendre connaissance et éventuellement faire opposition sur les apports en nature sus-relatés.

BUES, NOTAIRE.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Vernis
ROUGE
SOLIDE
PROPRE
LAVABLE
DROGUERIE
BERNARD
SISTERON

© VILLE DE SISTERON